# Elections législatives 11 juin 2017



Emmanuel MACRON a été élu Président de la République avec plus de 66% des suffrages et il dispose d'une légitimité populaire forte. Dans l'intérêt de la France, je lui souhaite de tout cœur un quinquennat utile.

Avec la formation de son Gouvernement et les investitures accordées pour les élections législatives il apparaît clairement que sa volonté est de faire disparaître la gauche et la droite Républicaine de l'échiquier politique et de créer un grand parti unique qui irait du Parti Communiste à l'aile droite des Républicains.

Si cette recomposition du paysage politique devait s'inscrire dans le temps, elle présenterait

alors un danger majeur pour notre pays. En effet, en cas d'échec du mandat MACRON, la seule solution d'alternance qui serait alors proposée en 2022 aux Français serait entre cette formation unique et les partis extrémistes.

Pour prévenir ce danger mortifère pour notre démocratie, il faut absolument donner une majorité à l'Assemblée Nationale aux candidats des Républicains et de l'UDI, porteurs de convictions et de valeurs fortes et d'un projet cohérent pour assurer le redressement du pays et restaurer l'autorité de l'Etat.

La France est aujourd'hui à un moment décisif de son histoire.

Dimanche 11 juin prenez votre destin en main

**Votez pour Alain MOYNE-BRESSAND** 

le candidat de la crédibilité et de l'espoir









«Je vous propose

## **UN CONTRAT D'ALTERNANCE**

pour redresser le pays et restaurer l'autorité de l'Etat»

#### UN CONTRAT POUR LE PLEIN EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT

- Baisse de 10% l'impôt sur le revenu de tous les ménages et notamment des classes moyennes matraquées fiscalement
- Augmentation des retraites et des allocations pour handicapés
- Rétablissement de la défiscalisation des heures supplémentaires
- ► Baisse des charges sur le travail
- Simplification du code du travail pour garantir les droits fondamentaux
- Levée du carcan des 35h pour laisser à la négociation d'entreprise et de branche la durée du travail
- Rétablissement de l'universalité des allocations familiales et relèvement du plafond du quotient familial

### UN CONTRAT POUR PROTÉGER LA FRANCE ET GARANTIR LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

- Rétablissement des peines-planchers automatiques pour les récidivistes et suppression des réductions automatiques de peines
- Placement sous surveillance électronique et physique renforcée des fichés S les plus dangereux et expulsions des étrangers en lien avec le terrorisme
- ➤ Vote annuel au Parlement de quotas limitatifs d'immigration correspondant aux besoins de la France
- Baisse de 100 Mds€ de la dépense publique pour la ramener à 50% du PIB
- Renégociation de la directive sur les travailleurs détachés pour mettre fin au dumping social en Europe

## UN CONTRAT D'ÉQUITÉ ENTRE TOUS LES FRANÇAIS

 Objectif un « reste à charge 0 » pour les dépenses de santé les plus coûteuses pour les familles (optique, prothèses dentaires, audioprothèses et dépassements d'honoraires)

- Suspension du versement de toute aide sociale ou crédit d'impôt durant 5 ans pour les fraudeurs fiscaux et sociaux
- Pour chaque euro investi dans la ville, un euro investi dans la ruralité

#### **UN CONTRAT AVEC LA JEUNESSE DE FRANCE**

- Renforcement des savoirs fondamentaux à l'école pour qu'aucun élève n'entre au collège sans savoir lire, écrire, compter et connaître l'histoire de France
- Réhabilitation des filières professionnelles et développement de l'apprentissage
- Exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance
- Possibilité de devenir auto-entreptreneur à 16 ans

#### UN CONTRAT DE RENOUVELLEMENT ET DE MODERNISATION DE LA VIE PUBLIQUE

- Réduction du nombre de parlementaires
- Renforcement du rôle du Parlement dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement
- Lutte contre l'excès de bureaucratie et le poids des normes qui paralysent notre pays

# UN PROGRAMME COHÉRENT ET CHIFFRÉ

100 Mds € d'économie sur la dépense publique :

- Non-remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite
- Réduction du mille-feuilles administratif
- Sortie des 35 H et liberté donnée à chaque entreprise ou à chaque branche de négocier son temps de travail
- Report progressif de l'âge de la retraite à 65 ans
- Suppression de l'aide médicale d'Etat

68 Mds €

pour baisser les charges des entreprises et améliorer le pouvoir d'achat

**32 Mds €** 

pour le remboursement de la dette





